



le mag

des
agricultures

La revue des Chambres d'agriculture

de Bretagne

P.10
Filière caprine

P.20
Fertilisation du colza

P.24
Jeunes bovins

P.31
Méthanisation et cogénération

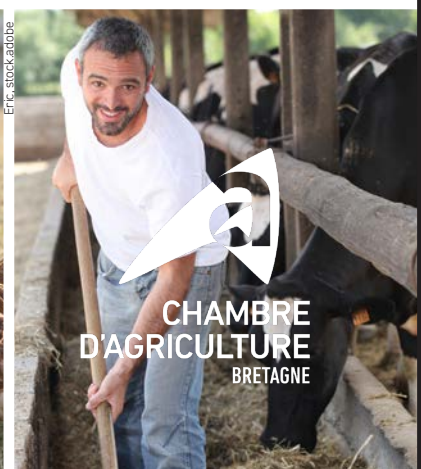
Février 2026

#38



P12 dossier L'EMPLOI AGRICOLE EN 2035

VERS UNE MAJORITÉ DE SALARIÉS



www.chambres-agriculture-bretagne.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#38 Sommaire



12



28



33

P 04 STATION PORC DE CRÉCOM

P 04 RECENSEMENT OVINS ET CAPRINS

P 05 AGRICULTEURS FACE AUX FEUX

P 06 LE POINT INFO CIRCUITS COURTS AGRITOURISME

P 06 VIANDE DE PROXIMITÉ : LE LABORATOIRE

P 07 PARTIR SEREINEMENT EN CONGÉ

P 07 L'ENREGISTREMENT DU BAIL RURAL

P 08 PRENDRE SOIN DE SON ÉQUIPE DE TRAVAIL

P 10 PANORAMA DE LA FILIÈRE CAPRINE

P 12 DOSSIER : L'EMPLOI AGRICOLE BRETON EN 2035

P 18 PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

P 20 FERTILISATION DU COLZA

P 22 COÛTS DES BÂTIMENTS EN BOVINS LAIT

P 24 ENGRAISSEMENT DE JEUNES BOVINS

P 26 ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PORCINS

P 27 LE MANAGEMENT EN ÉLEVAGE AVICOLE

P 28 HOUBLON ET MOUTONS À BRÉLIDY (22)

P 31 MÉTHANISATION ET COGÉNÉRATION

P 32 ÉPISODES DE POLLUTION DE L'AIR

P 33 EN MONOTRAITE, FLEXIBILITÉ ET REVENU

P 33 LA TERRITORIALISATION D'ÉCOPHYTO

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Jean-Alain Divanac'h
Président du groupe de travail
« économie-emploi »
de la Chambre d'agriculture
de Bretagne

Un emploi salarié de plus en plus déterminant

« L'emploi salarié dans les exploitations agricoles progresse, il devrait contribuer à la moitié de la production dès 2035. C'est ce qui ressort des trois scénarios d'évolution de l'agriculture bretonne, présentés dans les pages du dossier de votre mag. Ces scénarios confirment une tendance lourde qui ne fera que s'amplifier. Elle se poursuivra dans un contexte où la concurrence entre secteurs d'activité pour le recrutement restera forte. Pour nos entreprises de production agricole, quelle que soit leur taille, la gestion des ressources humaines sera encore plus importante demain. Une véritable professionnalisation du management pour les agriculteurs, mais aussi les salariés encadrants, renforcera les actions d'attractivité, individuelles ou collectives. La capacité de production agricole bretonne pourrait être affectée par une main-d'œuvre insuffisante mettant en cause la pérennité et la force de nos filières régionales. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES ÉLEVAGE DES VEAUX ET DES GÉNISSES

- Le 3 mars à la station expérimentale de Trévarez (29)
- le 17 mars au Cirbeef à Maunon (56)

JOURNÉE TECHNIQUE PORC LES CONDUITES EN MATERNITÉ

- 24 mars
à la Station de Crécom (22)

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

- du 21 février au 1^{er} mars
Paris expo - porte de Versailles (75)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Célia Podgorniak

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perrotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale porc de Crécom

Moins de caudophagie avec le caillebotis partiel

Premiers résultats encourageants : le caillebotis partiel couplé à la distribution d'anas de lin en post-sevrage et engraissement a permis de réduire les lésions sur les queues.

En France, le caillebotis intégral pourrait être remis en cause à moyen terme sous l'effet des attentes sociétales et de potentielles évolutions réglementaires. Le caillebotis partiel apparaît comme une piste à explorer : il sépare les zones de repos et de déjections et permet l'apport de matériaux de fouissage, utiles pour limiter la caudophagie. La Chambre d'agriculture de Bretagne a mené un essai* à Crécom sur deux bandes consécutives de porcs à queues entières, de l'entrée en post-sevrage jusqu'à la fin d'engraissement. À chaque bande, 30 % des cases de post-sevrage ont été recouvertes d'un tapis en caoutchouc, tandis qu'en engraissement il a été posé

des bouche-caillebotis. De l'anas de lin a été distribué quotidiennement sur les surfaces pleines.

Côté gestion des porcs à queues longues, les premiers résultats sont encourageants. En fin de post-sevrage, seulement 1,6 % des porcelets sur caillebotis partiel présentent des lésions caudales importantes, contre 15,2 % chez les témoins. Cet écart se confirme en fin d'engraissement avec 2,6 % de lésions graves contre 12,2 % pour les porcs témoins. Ces premiers résultats, encourageants quant à la réduction du cannibalisme, devront être confirmés lors des prochaines bandes. Les volets proprement des porcs, impacts environne-



mentaux et conditions de travail feront l'objet d'analyses complémentaires.

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr
<https://tinyurl.com/crecom-porc>

**Un essai suivi par Claire Walbecque dans le cadre du projet Batiporc C4E.*



La puce à l'oreille

Recensement ovins et caprins

Une obligation réglementaire à ne pas négliger

Le début d'année marque l'échéance du recensement annuel ovins et caprins. Cette démarche constitue une obligation réglementaire pour **tout détenteur d'au moins un ovins ou un caprin**, quel que soit votre statut professionnel ou non et l'effectif que vous détenez. Vous avez récemment reçu un courrier de l'EdE de Bretagne vous invitant à réaliser cette démarche, indispensable au traitement de votre prochaine commande de boucles d'identification.

Pour simplifier cette démarche, vous

êtes invité à enregistrer vos effectifs sur le site bretagne.edeidentification.fr. Pour ce recensement, vous fournissez des données au titre de l'année 2025 et au 1^{er} janvier 2026. Vous devez préciser pour chaque espèce (ovins et caprins) et par type de production (lait ou viande) : **l'effectif de reproducteurs** au 1^{er} janvier 2026 (mâles et femelles âgés de plus de 6 mois à cette date), **le nombre total de naissances** en 2025 (quelle que soit leur destination — boucherie, élevage, engraissement — ou leur issue y compris



les morts) et le nombre d'**engraisseurs spécialisés** (animaux achetés et engraisés en 2025).

Et si vous avez cessé votre activité, et que vous ne détenez plus d'ovins ou de caprins, il est essentiel de le signaler à l'EdE : ede.ovinscaprins@bretagne.chambagri.fr ou au 02 96 79 22 27.

EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Incendie et mobilisation agricole

Agriculteurs face aux feux

Dans le Finistère, des agriculteurs formés interviennent aux côtés des pompiers. Un dispositif structuré, coordonné par des référents locaux, pour protéger massifs, exploitations et territoires.

Depuis 2023, la convention entre le **Service départemental d'incendie et de secours** (Sdis) et la **Chambre d'agriculture** permet aux agriculteurs du Finistère de s'organiser pour intervenir efficacement lors des feux de végétation. Le dispositif concerne les massifs et landes à risque du département : Monts d'Arrée, Menez Hom, Menez Quelerc'h, presqu'île de Crozon ou secteurs littoraux sensibles à la sécheresse.

Vers une coordination et une sécurité renforcées

Sur chaque territoire, deux agriculteurs référents incendie sont désignés. Connus localement, ils assurent le lien avec le Sdis, recensent les volontaires, identifient les accès et points d'eau, et organisent la mobilisation le jour J. Leur rôle est central pour orienter les moyens vers les Points de Rassemblement et éviter toute initiative isolée.

AGIR EN TOUTE SÉCURITÉ

Les agriculteurs volontaires, formés par le Sdis, interviennent uniquement sous l'autorité du Commandant des opérations de secours. Leurs engins, leur réactivité et leur connaissance des parcelles sont un appui précieux pour la chaîne hydraulique, le noyage des lisières et la sécurisation des massifs. Pourquoi rejoindre le dispositif ? Pour protéger vos terres, vos territoires, mettre vos compétences au service du collectif et agir en toute sécurité.

Emmanuelle Le Diouris

emmanuelle.ledouris@bretagne.chambagri.fr



Pompiers et agriculteurs à l'œuvre : la bâche installée par le Sdis est remplie grâce aux tonnes agricoles pour créer une réserve d'eau de proximité.



Il a dit

FRANÇOIS KERSCAVEN

Éleveur de dindes, Taulé (29)

Élu à la Chambre d'agriculture, référent Morlaix

« L'exercice du 16 octobre au Menez Quelerc'h m'a permis de comprendre concrètement comment travaillent les pompiers et quel est notre rôle : s'organiser en amont, savoir comment s'engager en toute sécurité le jour J et utiliser efficacement l'eau de nos engins agricoles. L'enjeu, c'est d'être prêt, avec des personnes identifiées et formées, pour que tout soit fluide sur le terrain, sans initiatives individuelles qui peuvent parfois être contre-productives. »



POUR EN SAVOIR PLUS

D'autres dispositifs de soutien aux sapeurs pompiers existent en Bretagne, pour toute question :

- Côtes-d'Armor : Élodie Le Priol, 02 96 79 22 15
- Finistère : Emmanuelle Le Diouris, 02 98 86 59 88
- Ille-et-Vilaine et Morbihan : Anne Courtois, 02 23 48 27 34

Métiers

Nouveau!

Le Point info Circuits courts Agritourisme

Le Point Info Circuits Courts Agritourisme, c'est nouveau! Un numéro d'appel* unique pour avoir toutes les réponses à vos questions sur les circuits courts et l'accueil à la ferme. Y a-t-il des règles pour accueillir du public sur sa ferme? Comment concevoir les plans de mon labo? Quels débouchés privilégier pour mes produits? Quelle date limite de consommation mettre sur mes étiquettes? Autant de questions qui émergent lorsque vous avez fait le choix de diversifier vos activités vers de la transformation, de la vente directe ou de l'accueil à la ferme.

CLARTÉ ET RAPIDITÉ DES RÉPONSES

Marie a contacté le Point info pour son projet de fabrication de frites à la ferme: « Je ne savais pas par quel bout

prendre mon projet, maintenant c'est clair, j'ai toutes les étapes en tête ». Alexis, lui, souhaite implanter un distributeur automatique et se demandait s'il existait des subventions: « On m'a renseigné sur les investissements éligibles et la conseillère m'a interpellé sur plusieurs éléments auxquels je n'avais pas pensé, comme les règles d'urbanisme et le dimensionnement des casiers ».

Olivier ne savait pas qu'il fallait être raccordé à l'eau du réseau pour pouvoir faire de la transformation à la ferme: « J'aurais dû consulter le Point info plus tôt, j'aurais gagné du temps! »

Véronique Blier

veronique.blier@bretagne.chambagri.fr

** service de conseil gratuit, prix d'un appel local*



gregampix

Point Info
Circuits courts
Agritourisme

Un projet ?
Une question ?

02 96 79 22 25

<https://tinyurl.com/info-cca>

Zoom sur la filière de viande de proximité (épisode 2 sur 6)

Laboratoires à la ferme : autonomie et contraintes

De plus en plus d'agriculteurs bretons installent un laboratoire sur leur exploitation pour transformer leur viande. Cette stratégie permet de maîtriser qualité, traçabilité et valeur ajoutée. Cela implique des contraintes réglementaires et des choix pour la commercialisation. Le laboratoire à la ferme permet de transformer les produits issus de l'élevage : découpe, mise sous vide, fabrication de conserves ou de plats cuisinés. Cette autonomie offre de la souplesse dans l'organisation du travail, la gestion des volumes et permet d'adapter l'offre à la demande en circuits courts. Installer un laboratoire représente un coût en matériel et en mise aux normes. Certains éleveurs mutualisent en Cuma ou louent des laboratoires existants pour

limiter les risques. L'accompagnement technique et réglementaire est essentiel pour sécuriser le projet.

DES STATUTS QUI CONDITIONNENT LES DÉBOUCHÉS

Le statut sanitaire du laboratoire (remise directe, DOAS, agrément CE) détermine les canaux de vente. Un agrément CE permet de vendre aux restaurants ou en grandes et moyennes surfaces, tandis que la remise directe limite la vente à la ferme ou sur le marché. Un laboratoire à la ferme est un levier d'autonomie et de valorisation pour les éleveurs, à condition d'être bien accompagné.

Morgane Talidec

morgane.talidec@bretagne.chambagri.fr



Canva

EN SAVOIR PLUS

Enquête sur la filière viande
de proximité en Bretagne

<https://tinyurl.com/viande-cc-bzh>

Parlons-en

Partir sereinement en congé

Olivier* traverse la cour de la ferme, carnet en main. Dans trois jours, il part en vacances pour une semaine. Mais avant de penser à la plage, il pense à ses deux associés. Ceux-ci sont déjà tenus par une période chargée impactée par les conditions climatiques et une situation sanitaire très tendue sur les ateliers d'engraissement de porcs. Alors, il préfère anticiper et alléger leur stress.

Il **anticipe** au maximum et classe les **urgences**, identifie et **décale** ce qui peut attendre, **programme et délègue** les interventions qui auront lieu en son absence. Il leur laisse des notes claires, comme des petits modes d'emploi pensés pour alléger les esprits. On dirait qu'il part pour un mois, tant il s'active. Olivier le sait : ses vacances ne seront sereines que si, à la ferme,

tout fonctionne sans accroc et que ses associés, déjà sous tension, puissent respirer malgré son absence.

Pour que le repos des uns ne soit pas le fardeau des autres, toute absence prévue doit donner lieu à une organisation précise afin de limiter au maximum les situations d'inconfort dans le quotidien de la ferme.

Laurence Le Guen

laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr

** Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Ideogram (A)



SE FORMER

La Chambre d'agriculture propose dans toute la Bretagne des formations consacrées à l'organisation du travail et à la gestion des priorités.

<https://www.formation-agriculteurs.com/domaines/relation-humaines-organisation>

Sécuriser vos droits

L'enregistrement du bail rural

L'enregistrement du bail rural sous signature privée est une formalité simple, mais essentielle, conférant une sécurité juridique à l'exploitant agricole. L'enregistrement auprès de l'administration fiscale (droit fixe minime) donne au bail une date certaine (art. 1377, Code civil).

La conséquence majeure de la date certaine est l'opposabilité aux tiers. Ainsi, en cas de vente du foncier, si le bail est enregistré, il s'impose intégralement au nouvel acquéreur (art. L 415-12, Code rural). Le nouveau propriétaire doit respecter la durée du bail et les droits du fermier : renouvellement, préemption... Par ailleurs, en cas de location des mêmes parcelles à deux fermiers, seul le

bail enregistré le premier (le plus ancien en date certaine) est jugé prioritaire et opposable à l'autre preneur. C'est ce que vient de rappeler la Cour de cassation dans une décision récente (Cass. civ. 3^e, 4/09/2025, pourvoi n° 24-14.019). En outre, l'enregistrement fournit une preuve des conditions contractuelles (loyer, surfaces...) face au bailleur ou à ses héritiers.

En conclusion, **cette formalité, bien que non obligatoire, est fortement recommandée**, d'autant plus qu'elle est peu onéreuse.

Véronique Hamon

veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr



Getty



LES VIDÉOS DE NOS JURISTES

<https://tinyurl.com/rdv-juristes>



Sylvie Kerhervé avec son mari Frédéric et leur fils Pierre dans la huilerie, à Moëlan-sur-Mer (29).

Bien vivre son métier

« PRENDRE SOIN DE SON ÉQUIPE DE TRAVAIL »

Sylvie Kerhervé gère avec son mari Frédéric une équipe de salariés à Moëlan-sur-Mer (Finistère). Ils ont à cœur de mieux gérer les relations entre associés, comme avec leurs salariés.

Pour « mieux vivre en équipe », le couple a fait appel à Agnès Jouin, conseillère en accompagnement humain à la Chambre d'agriculture de Bretagne. Sylvie partage son expérience.

« J'avais fait quelques formations sur la communication. Je voulais qu'on progresse, qu'on mette les choses à plat sur notre fonctionnement. C'était compliqué parfois pour moi de gérer les salariés : je suis à la fois leur patronne, leur collègue, leur copine parfois en dehors de la ferme. J'avais peur de blesser en disant non. Gérer l'humain est le plus difficile : des caractères forts, d'autres très

souples. Certains ont besoin de régularité, de rigueur. Or en vente directe ça change tout le temps, il faut rassurer chacun malgré ces variations.

On a eu envie de faire un point sur là où

Gérer l'humain
est le plus
difficile

on en était, envisager les projets et aussi être appuyés pour maintenir une bonne ambiance de travail.

UN REGARD EXTÉRIEUR

On a eu plusieurs rencontres de 2 heures à 2,5 heures. On a tout de suite été en confiance avec Agnès. On a mis les mots sur les pensées, les souhaits de chacun. On était là tous les trois, réceptifs à l'instant présent, sans téléphone ni tâches en cours. Ce temps dédié à la parole a permis de clarifier les objectifs et le fonctionnement de l'entreprise. Quand on t'écoute à 200 %, c'est

intéressant ! Ça nous a fait du bien à tous les trois.

Fred et Pierre communiquent d'une manière, Fred et moi d'une autre. On n'a pas le même langage. Échanger tous les trois a été profitable.

Les entendre dire que je gérais bien m'a aidé à prendre conscience que je ne faisais pas si mal, et donc à prendre confiance en moi. Se poser des questions, comprendre comment on fonctionne a été un temps pour soi et avec les autres. **Poser** les choses c'est à la fois **poser** et **pauser**.

Il y a des choses qu'on ne voit pas, qu'on ne dit pas, car on a la tête dans le guidon. Agnès nous a aidés à mettre le doigt dessus pour les améliorer. Mais l'humain évolue vite : un salarié en mal-être si tu ne le comprends pas, ça peut avoir des répercussions sur l'entreprise. C'est de la prévention. Il faudra donc refaire des points et continuer à être accompagnés. »

Propos recueillis

par **Caroline Dénéchau**

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

CAROLINE DÉNECHAU

Conseillère en accompagnement humain et travail

« Les relations humaines sont précieuses pour bien fonctionner en équipe. L'impact sur l'aspect économique n'est pas négligeable. Et pourtant, on pense souvent que c'est facile, que ce n'est pas prioritaire. Combien de fois ai-je entendu : 'On n'a même pas besoin de se parler avec mon père, mon fils, on se connaît par cœur...' Pas si simple : les non-dits peuvent apporter de l'incompréhension et des erreurs d'appréciation.

Comme le dit Sylvie, l'accompagnement humain permet de se poser et pauser. S'écouter, entendre les besoins des autres, et redonner de la motivation au projet collectif. Que l'on travaille sur l'organisation du travail, la communication ou les projets de demain, l'intervention d'une tierce personne aide à clarifier et sécuriser.

La main-d'œuvre est l'un des principaux facteurs de production : il est crucial d'y consacrer du temps, en prendre soin. Prendre un temps commun pour réfléchir ensemble, c'est se donner des chances pour demain. »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Monter un projet photovoltaïque pour son exploitation

Mesurez la faisabilité et l'intérêt de réaliser une centrale photovoltaïque sur votre exploitation agricole. Plérin, le 18 mars 2026
Pascal Poudenx – 02 23 93 63 30
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

29 – Connaître la réglementation en circuits courts

Maîtrisez les points de la réglementation en vigueur et les démarches administratives correspondantes en circuits courts (nouveau en termes d'étiquetage et obligations sanitaires). Quimper, le 29 avril 2026
Matthieu Maillard – 02 98 52 49 78
sylvie.lefloch@bretagne.chambagri.fr

35 – Comment favoriser la biodiversité des prairies sur son exploitation

Cette formation est dédiée aux agriculteurs engagés dans la programmation « MAEC 2023-2027 ». Respectez et appliquez efficacement le cahier des charges sur votre exploitation. Montfort-sur-Meu, le 9 avril 2026
Olivier Cattoen – 02 96 28 99 40
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

56 – Maîtriser la distribution d'aliments en soupe

Découvrez les éléments clés et le fonctionnement d'une installation de distribution en soupe pour maîtriser son utilisation et ajuster efficacement ses paramètres. Pontivy, le 17 avril 2026
Constance Drique – 02 97 28 31 30
marieamelie.guillot@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez valoriser les relations humaines dans votre entreprise. Grâce à l'expertise de nos conseillers, apprenez à gérer les relations entre associés, salariés, famille, clients et partenaires.

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta-conseil-relations-humaines>



CONTACT

Caroline Dénéchau

Conseillère en accompagnement humain et travail

06 30 98 04 31

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr



Barmalini, Stock.adobe

Panorama de la filière caprine

UNE PRODUCTION RÉCENTE ET DYNAMIQUE

La filière caprine bretonne bénéficie d'une des plus fortes dynamiques nationales.

La Bretagne n'est pas une terre historique de la production laitière caprine. Cependant, la région bénéficie d'une forte dynamique d'installation depuis les années 2010, à la fois en circuit court et en filière longue.

Avec 23 millions de litres produits en 2024, la Bretagne est la septième région productrice de lait de chèvre en France. La croissance de la production y a atteint 53 % entre 2014 et 2024. La filière caprine bretonne bénéficie ainsi de l'une des plus fortes dynamiques nationales. La région tire parti de bonnes conditions pédoclimatiques, alors que les sécheresses se sont multipliées au sud de la Loire, affectant la qualité des fourrages.

Par ailleurs, la filière a bénéficié d'un attrait accru après la crise du Covid-19. Son coût d'installation relativement faible a en effet attiré des populations non issues du milieu agricole. Alors que la Bretagne comptait en moyenne sept installations aidées par an durant la seconde moitié des années 2010, la région en a enregistré jusqu'à 16 rien qu'en 2021. Le cheptel caprin breton a ainsi

augmenté de plus de 18 % entre 2019 et 2022. Cette belle dynamique bretonne a également été favorisée par la volonté d'industriels des régions voisines d'étendre leur zone de collecte. C'est le cas de l'usine Soignon (Agrial), implantée dans les Deux-Sèvres, qui collecte en Ille-et-Vilaine et a installé jusqu'à quatre élevages de chèvres par an dans la région en 2022 et 2023. L'entreprise est ainsi devenue le deuxième collecteur de lait de chèvre en Bretagne. Ce développement extérieur, couplé à l'absence de transformateur régional majeur en dehors d'Olga, limite l'installation d'élevages livreurs à l'Ille-et-Vilaine et au Morbihan, ce qui explique la faible densité de chèvres laitières en dehors de ces départements.

DEUX SYSTÈMES EN COHABITATION

La Bretagne se distingue par la diversité de ses modèles d'élevage : 60 % d'élevages fromagers et 40 % d'élevages livreurs. La taille moyenne est très hétérogène : environ 50 têtes pour les fromagers, contre 250 à 280 têtes pour les livreurs. La répartition entre élevages fromagers et livreurs a peu évolué dans le temps. En revanche,

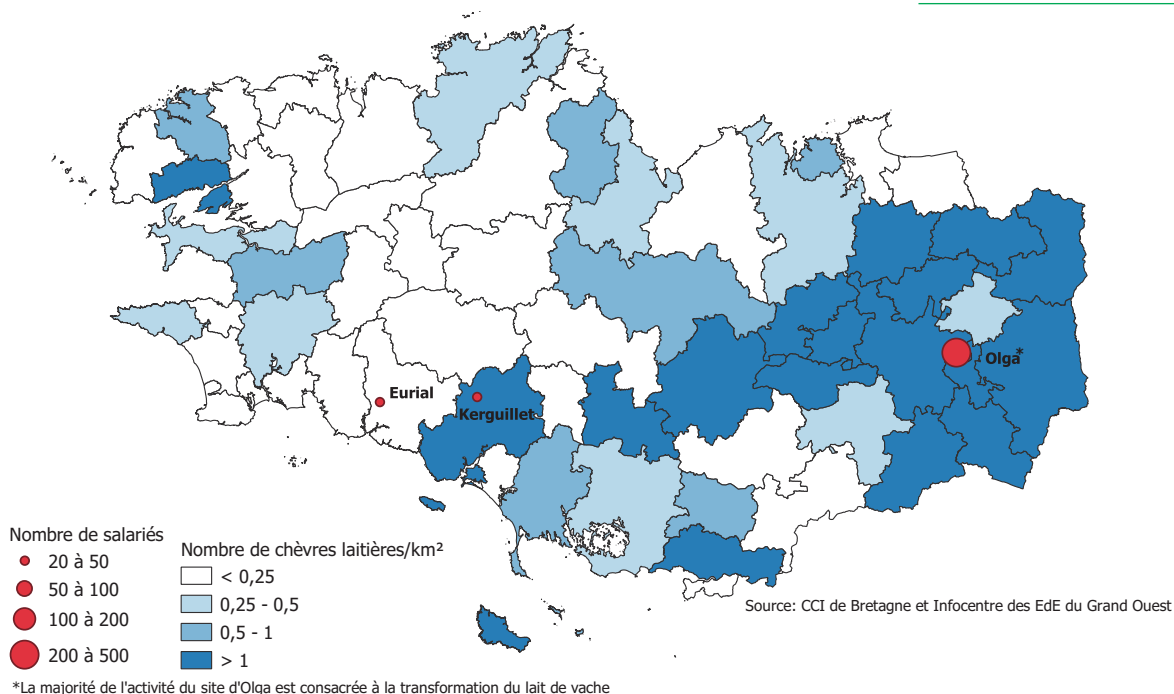
la collecte laitière par tête a augmenté de près de 8 % en dix ans. L'élevage moyen breton est par ailleurs plus intensif que la moyenne nationale, avec une productivité par tête supérieure de 12 %.

UNE FILIÈRE FACE À L'INFLATION

La filière laitière caprine a particulièrement souffert de l'épisode inflationniste de 2021 à 2023. Durant cette période, les ventes ont diminué, tandis que les charges (représentées par l'indice Ipampa) ont augmenté de plus de 30 %. Les fromagers ont dû faire face à la hausse des coûts des emballages, de la main-d'œuvre et de l'électricité. N'étant pas en mesure de répercuter totalement ces hausses sur les prix de vente, ils ont subi un recul drastique de leurs revenus. En Bretagne, où il n'existe pas d'AOP, ils sont particulièrement exposés à cette crise. Leur résultat courant par Unité de Main-d'œuvre (UMO) est en moyenne inférieur à 0,5 Smic en 2024, ce qui menace la pérennité de ces élevages.

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr



Les élevages caprins se situent majoritairement en Ille-et-Vilaine et Morbihan



Découvrir l'agriculture et l'industrie agroalimentaire bretonnes en douze fiches

Le service Économie-Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne a élaboré douze fiches synthétiques et actualisées, comprenant les principaux événements depuis 2010, des chiffres et analyses, une carte et un schéma d'organisation de la filière. Les douze domaines décryptés sont : l'agriculture et l'agroalimentaire, le lait, la viande bovine, le porc, la volaille de chair, les œufs de consommation, les légumes de plein champ pour le marché du frais, les légumes destinés à la transformation, le lait de chèvre, les veaux de boucherie, les pommes de terre et les serres.



Pour découvrir
les douze fiches :



Vers une majorité de salariés

L'emploi agricole breton est marqué par la baisse continue du nombre de chefs d'exploitation et la progression du salariat. Trois scénarios — tendanciel, neutralité carbone, végétalisation — anticipent une diminution globale de l'emploi, avec des pertes plus ou moins importantes selon les filières, notamment en élevage, et selon le niveau d'accélération de l'automatisation ou de la diversification. La part de l'emploi salarié atteindrait 50 % dès 2035, quel que soit le scénario.



Attirer des jeunes vers des formations agricoles pour répondre à la hausse des besoins en emploi salarié.

JM Bouet, CA 85

Aujourd'hui en Bretagne

L'emploi en production agricole en pleine mutation

En Bretagne, l'emploi agricole est en pleine mutation. La part des chefs d'exploitation recule et le salariat progresse. Si la production porcine et les cultures spécialisées reposent déjà sur l'emploi de salariés, le lait reste encore majoritairement familial.

Dans notre région, l'emploi en production agricole connaît la même évolution depuis plusieurs décennies.

De manière tendancielle, le nombre de chefs d'exploitation diminue, et cette baisse est partiellement compensée par la progression du salariat agricole. Les évolutions sont différentes selon les productions. Par exemple, si l'emploi salarié a beaucoup augmenté en production porcine dès le début des années 1990, il ne progresse que depuis quelques années dans les exploitations laitières.

41 % DU TRAVAIL DÉJÀ RÉALISÉ PAR DES SALARIÉS

Aujourd'hui, la région Bretagne compte 48 800 emplois en ETP (équivalents temps plein), dont 29 240 ETP familiaux (les chefs d'exploitation, les conjoints et autres actifs familiaux) et

19 560 ETP salariés. Les différences très marquées selon les productions sont présentées dans la figure ci-dessous. Si en lait, cette part n'est que de 22 %, en cultures spécialisées (légumes, fleurs et plantes ornementales, fruits...) les trois quarts du travail sont réalisés par des salariés. La répartition est plus équilibrée en production porcine avec un agriculteur pour un salarié.

TROIS SCÉNARIOS POUR 2035

Une étude de la Chambre d'agriculture de Bretagne projette la structure de l'emploi agricole breton en 2035, en analysant différents scénarios d'évolution de l'agriculture.

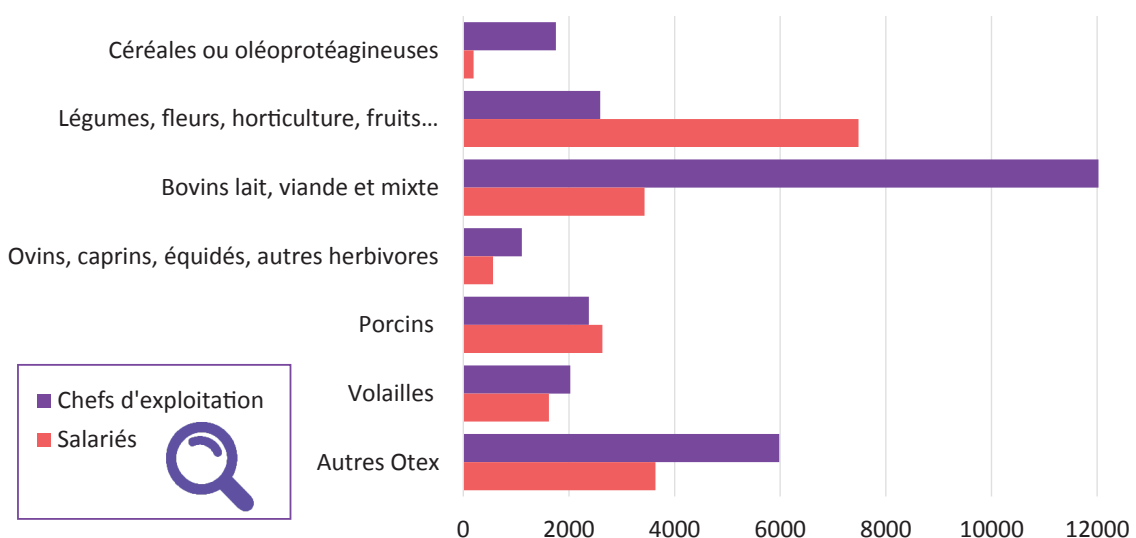
Si le premier proposé est construit dans la continuité des tendances actuelles, **deux scénarios alternatifs se montrent moins favorables à**

l'emploi agricole. L'apport de capitaux extérieurs y est important, permettant **une arrivée plus massive de l'automatisation** dans les exploitations. Dans ces deux scénarios, les activités économiques se diversifient davantage (production d'énergie, vente directe...) et les attentes plus poussées de la société orientent plus fortement l'évolution des systèmes de production (bio, production bas carbone, produits végétaux...).

Anne Bertagnolio

anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

Emplois agricoles bretons en ETP par statut d'actifs et orientation technico-économique



Source : Agreste - Estimations d'emploi agricole. Données Bretagne, 2024 provisoire.

Dossier : l'emploi agricole breton en 2035



La prise en compte des attentes de la société freinerait l'agrandissement des exploitations agricoles.

Premier scénario

Si les tendances se poursuivent...

L'agriculture bretonne ferait face à de multiples difficultés qui se traduiraient par la poursuite de la baisse de l'emploi, notamment en élevage.

Dans ce premier scénario, l'agriculture doit s'adapter à différentes contraintes. Les filières alimentaires européennes perdent en compétitivité car un durcissement des règles environnementales en Europe accentue les différences de normes entre l'Union européenne et les autres bassins de production. Le secteur n'arrive pas à attirer suffisamment pour compenser les nombreux départs en retraite. Le manque de capitaux dans les exploitations et les problèmes d'acceptabilité sociale pour la construction de nouveaux bâtiments agricoles limitent l'agrandissement des exploitations et le développement de l'activité agricole.

6 000 ETP EN MOINS ENTRE 2023 ET 2035

Les contraintes de travail et de rentabilité des exploitations entraînent une baisse de l'élevage. Au total, l'emploi agricole baisse de 12 % entre 2023 et 2035, soit une perte de 6 000 ETP. La baisse du nombre de chefs d'exploitation se poursuit (-25 %) et

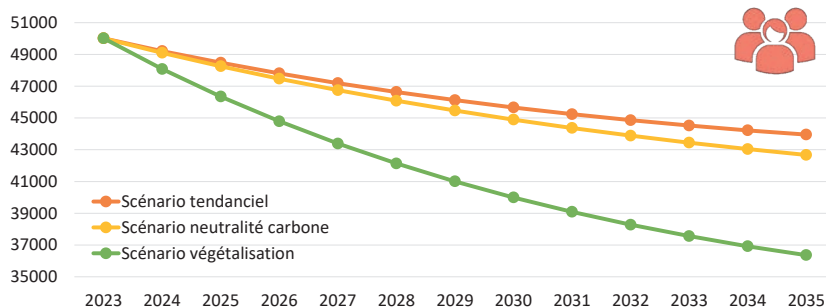
le développement du salariat (+13 %) ne compense pas cette baisse.

C'est le secteur laitier qui perd le plus d'emplois (-22 %) à cause des très nombreux départs en retraite d'éleveurs non remplacés.

En cultures spécialisées, même si les marchés sont porteurs, l'emploi ne progresse pas. Le secteur connaît des difficultés par rapport à la disponibilité en eau, aux besoins en énergie dans les serres

chauffées et aux difficultés pour recruter de la main-d'œuvre saisonnière.

Les surfaces en grandes cultures augmentent en récupérant des prairies temporaires libérées par la baisse de l'élevage. Des salariés sont recrutés dans les exploitations et surtout dans les ETA et les Cuma. Même les exploitations qui se sont agrandies préfèrent déléguer les travaux de culture compte tenu du coût croissant des matériels.



Évolution de l'emploi en ETP selon les trois scénarios.

Donnée 2023 : Agreste - Estimations d'emploi agricole.

Deuxième scénario

Vers la neutralité carbone

La Bretagne deviendrait une terre de production bas carbone, avec à la fois des effets favorables et des effets négatifs pour l'emploi.

Dans le deuxième scénario, les politiques publiques imposent à l'agriculture une orientation forte vers la réduction des émissions et le captage du carbone. Pour rester compétitive sur les marchés à l'export et face à des consommateurs attentifs au prix des produits qu'ils achètent, l'agriculture s'oriente vers une production intensive bas carbone. Même si la Bretagne reste une terre d'élevage, les volumes de production animale diminuent sensiblement (plus que dans le scénario tendanciel). Cette réduction est un levier important pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. En parallèle, la filière sylvicole connaît un développement économique marqué pour optimiser la captation du carbone.

LIMITER LE TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES

L'emploi dans le scénario « neutralité carbone » diminue à peine plus (-15 %) que dans le scénario tendanciel (-12 %). L'orientation vers la production bas carbone crée des contraintes sur le transport ce qui conduit à des délocalisations de production vers les bassins de consommation.

La consommation d'énergie, en serres chauffées ou en œufs plein air, est aussi pénalisée. Cependant, la diversification



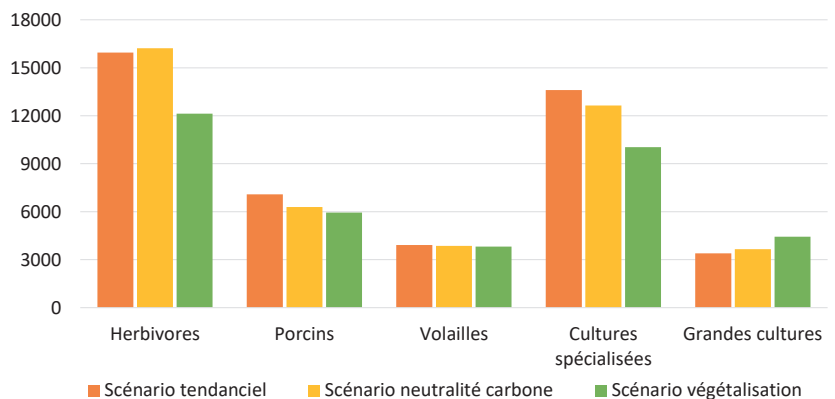
Dans ce scénario, la filière bois serait redynamisée.

des activités et le développement plus important du bio permettent de limiter les pertes d'emplois.

La baisse de la production laitière est plus importante (-25 % contre -10 % dans le scénario tendanciel) mais les pertes d'emploi dans ce secteur sont limitées grâce à la diversification, à l'amélioration de l'autonomie alimentaire des cheptels,

ou au développement du bio.

L'orientation bas carbone n'est pas favorable à l'emploi en productions légumières. La consommation d'énergie dans les serres chauffées est un frein majeur. Le ralentissement des échanges internationaux entraîne la perte du marché export en chou-fleur et des légumes en rotation avec le chou-fleur.



L'emploi en ETP par secteur en 2035 selon les trois scénarios.

■ Dossier : l'emploi agricole breton en 2035



Les métiers des productions végétales devraient être plus adaptés à la main-d'œuvre disponible.

Troisième scénario

Une agriculture bretonne plus végétale

L'évolution des habitudes de consommation et les attentes des agriculteurs et des agricultrices pour une meilleure qualité de vie entraîneraient un très fort recul de l'élevage. Ce scénario est le plus défavorable pour l'emploi.

Le troisième scénario s'oriente vers une végétalisation de l'agriculture en Bretagne. La consommation de viande diminue au profit des aliments végétaux. Dans la société en général, les citoyens recherchent un apaisement de leurs rythmes de vie. Les agriculteurs, eux aussi, n'acceptent plus les contraintes liées à l'élevage, ce qui conduit à un fort recul des productions animales en Bretagne. Les terres libérées par l'élevage sont en partie reprises par des productions végétales pour l'alimentation humaine, l'énergie, les biomatériaux...

L'EMPLOI EN LAIT TRÈS FORTEMENT TOUCHÉ

Ce scénario est le plus destructeur d'emplois agricoles (-27 %). Les baisses de production en élevage induisent des pertes d'actifs plus importantes que dans le scénario tendanciel, notamment en lait (-41 % contre -22 %).

Même en cultures spécialisées, où la production est en hausse, l'emploi recule fortement. Une très forte mécanisation s'opère grâce à l'apport de capitaux extérieurs, avec, en parallèle, des réorientations vers des productions mécanisables. De très nombreux emplois, notamment saisonniers, disparaissent ainsi dans le secteur légumier.

A contrario, l'augmentation du nombre

d'actifs est importante en grandes cultures grâce aux surfaces libérées par l'élevage. Les travaux de cultures sont soit délégués aux ETA et aux Cuma, soit intégrés notamment dans des exploitations qui peuvent devenir ETA pour leurs voisins.

Anne Bertagnolio

anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr



TOUT SAVOIR SUR CETTE ÉTUDE

Ce travail a été réalisé par le service économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Les données sur l'emploi ont été fournies par la Draaf Bretagne (Agreste – Estimations d'emploi agricole). Cinq groupes de travail se sont réunis entre octobre 2024 et janvier 2025 pour analyser les scénarios et poser les hypothèses d'évolution de l'emploi.

Les résultats complets de l'étude « Prospective quantitative sur l'évolution de l'emploi en production agricole en Bretagne » seront bientôt disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

À l'EARL du Houx, à
Caulnes (Côtes-d'Armor)

« Nous cherchons
à nous adapter aux
compétences de
chaque profil »

**Mélanie Duffros nous présente
l'approche de la gestion sala-
riale de l'EARL du Houx.
Dans cette exploitation avicole,
l'accent est mis sur la flexibilité,
l'adaptation des postes
et l'optimisation des conditions
de travail.**

Mélanie Duffros appuie son mari Florent (gérant de l'EARL) sur la gestion du personnel : un salarié plein temps, l'ancien exploitant aujourd'hui salarié, et un apprenti. L'exploitation comprend 6 800 m² dédiés à l'élevage des poulets.

CONFIANCE, FLEXIBILITÉ ET RÉCIPROCITÉ

Face à la pénurie sur le marché de la main-d'œuvre, Mélanie mise sur un management flexible. « Avant, on avait le choix dans les profils. Aujourd'hui, on adapte le poste au salarié. Pour cela, il faut miser sur la confiance, la flexibilité et la réciprocité. Au quotidien, les horaires fixes sont adaptés en fonction des impératifs des salariés. Une prime est versée à Noël comme récompense du travail fourni et un salaire de 15 € de l'heure renforcent l'attractivité. La flexibilité fonctionne dans les deux sens. Ainsi, face à un coup de bourre, les salariés restent volontiers si le besoin de finir plus tard se fait sentir. Le donnant-donnant permet donc un engagement mutuel. »

La fidélisation s'appuie sur la réduction de certaines pénibilités tout en recherchant une meilleure efficacité. « Des bottes de toutes les pointures, des gants et du matériel ergonomique sont disponibles dans chaque bâtiment. On fait en sorte de s'équiper pour que le travail soit moins

« On fait en sorte de s'équiper pour que le travail soit moins ardu pour chacun. »



ardu pour chacun. Par exemple, un tracteur bien positionné économise dix minutes par jour et préserve le dos. Un travail bien organisé libère du temps pour la formation. On a des salariés qui sont intéressés, qui posent des questions, qui sont réactifs. On peut se permettre de pousser plus loin dans la formation lorsque l'on a le temps. Permettre au salarié d'être autonome bénéficie à l'exploitation : ça nous fait gagner du temps derrière ! »



Mélanie Duffros

L'ambiance au travail détermine la cohésion d'équipe. Des règles simples favorisent cet objectif : repas partagés au restaurant et intégration des enfants dans la vie de la ferme. « Installer un climat de confiance, parler, et pas forcément que du boulot. »

Propos recueillis par Julie Viroulaud, stagiaire Université de Bretagne Occidentale

Contact : Marie Couasnon

marie.couasnon@bretagne.chambagri.fr



MANAGER MIEUX

Ce témoignage est proposé dans le cadre du projet « Manager Mieux », financé par le Casdar.

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/manager-mieux>



Dasha Samusenko, Unsplash

Rémunérer les pratiques agroécologiques bénéfiques à l'eau potable

PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Soucieux de la qualité de la ressource en eau, l'État, les agences de l'eau et les collectivités soutiennent le développement des Paiements pour Services Environnementaux.

Le dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) permet la rémunération des agriculteurs pour la mise en place de pratiques agroécologiques favorables à la ressource en eau, la biodiversité, la prévention de l'érosion ou l'adaptation au changement climatique. Lancé en 2019 par les agences de l'eau de façon expérimentale, le régime d'exemption a été élargi aux collectivités qui peuvent depuis 2025 porter et financer des PSE publics.

UN DISPOSITIF ADAPTÉ AU CONTEXTE LOCAL

Confrontées à la dégradation de la qualité de l'eau potable, souterraine ou superficielle, les collectivités font

le choix d'agir en amont des pollutions diffuses, en privilégiant le volet préventif au volet curatif. La souplesse de l'outil PSE explique les nombreux déploiements en cours, notamment sur les captages en eau potable. Selon les enjeux locaux territoriaux, les PSE

permettent de rémunérer des pratiques visant la diminution du taux de nitrates, des concentrations en pesticides ou les deux.

UN ENGAGEMENT AU-DELÀ DE LA RÉGLEMENTATION EXISTANTE

Les services environnementaux proposés sont définis au sein de deux domaines : la gestion des structures paysagères et la gestion des systèmes de production agricole. Les choix des services retenus devront être à la fois suffisamment ambitieux pour leur impact positif sur l'écosystème local, accessibles et acceptables pour les agriculteurs pour s'engager volontairement dans leur mise en œuvre.

LE CHIFFRE

56

C'est le nombre de captages prioritaires en Bretagne définis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 (Dreal Bretagne)

Allant au-delà de la réglementation, leur impact in fine sur la qualité de l'eau doit faire consensus pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

UNE RÉMUNÉRATION AJUSTÉE

Engagé pour cinq à sept ans selon le PSE, l'agriculteur sera rémunéré annuellement pour les pratiques agroécologiques réalisées. Le service rendu par chaque action est mesuré par un indicateur dont l'atteinte d'un seuil défini entraînera le paiement ou non. Le montant défini pour chaque indicateur est un compromis entre le coût de l'action mise en œuvre par l'agriculteur, la prise de risques, et le coût acceptable par la collectivité. Les échanges pendant la construction du projet sont indispensables pour trouver ce consensus.

UN DISPOSITIF GAGNANT

En complément du financement de l'Agence de l'eau, la collectivité locale devra mobiliser les fonds nécessaires au financement du PSE via la tarification de l'eau par exemple. Ainsi, les habitants soutiendront via leur facture d'eau les efforts des agriculteurs qui participent à la distribution d'une eau potable, dont chacune des parties bénéficie, et moins coûteuse à traiter pour la collectivité. Un dispositif local qui fait sens et incite les agriculteurs à poursuivre leur engagement dans les transitions agroécologiques pour la qualité de l'eau potable.

Mélanie Soler et Marion Soulié

melanie.soler@bretagne.chambagri.fr

EN SAVOIR PLUS

La présentation du dispositif par le ministère de la Transition Écologique :

<https://pse-environnement.developpement-durable.gouv.fr/>



Un dispositif ouvert à tout type d'exploitation

Chaque exploitation du territoire concernée par un projet PSE peut consentir volontairement aux actions proposées, quelle que soit sa production. L'objet d'un dispositif PSE est d'accompagner des transitions agroécologiques au travers de la gestion des structures paysagères et la gestion des systèmes de production agricole. Le choix des mesures retenues doit toutefois être construit

en concertation entre agriculteurs et financeurs pour ajuster le cahier des charges aux attentes des deux parties et ainsi garantir un nombre satisfaisant d'engagements. Le dispositif PSE offre la possibilité d'un cahier des charges souple, où tous les indicateurs ne sont pas obligatoires, mais où seules les actions réalisées, et sous réserve de l'atteinte des indicateurs, sont rémunérées.



BÉRANGÈRE HENNACHE

Responsable protection de la ressource en eau et animatrice bassin versant à Eau du Pays de Saint-Malo

« Eau du Pays de Saint-Malo assure l'alimentation en eau potable de 42 communes du pays de Saint-Malo et travaille depuis de nombreuses années avec les agriculteurs pour protéger durablement la ressource. Sur l'aire d'alimentation du captage de Bois-Joli, captage prioritaire pesticides situé au nord-est des Côtes-d'Armor, ce partenariat se traduit aujourd'hui par un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux, cofinancé à 50 % avec l'Agence de l'Eau. Ce PSE repose sur le volontariat et valorise concrètement les efforts des exploitants pour limiter l'usage et les transferts de produits phytosanitaires vers les milieux aquatiques. Quatre mesures sont proposées : l'implantation de bandes enherbées non réglementaires le long des fossés ou des haies, le maintien ou la remise en herbe des parcelles sensibles, notamment les zones humides, la gestion durable des haies via le label Haie, et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. À l'automne 2025, 24 exploitations se sont engagées pour cinq ans, représentant près de 50 % de la SAU de l'aire d'alimentation du captage de Bois-Joli. De nouveaux engagements seront possibles cette année pour les exploitants volontaires disposant d'au moins une parcelle sur cette aire. »



24 exploitations ont déjà signé des engagements PSE sur l'aire d'alimentation du captage de Bois-Joli (35) : implantation de bandes enherbées, maintien ou remise en herbe de parcelles sensibles, gestion durable des haies ou réduction des produits phytosanitaires.

Eau du Pays de Saint-Malo

Adapter la dose à la parcelle

OPTIMISEZ L'APPORT D'AZOTE AU PRINTEMPS SUR COLZA

Face à l'augmentation du coût des engrais, il est important de raisonner ses apports pour maintenir sa marge.



Réalisation d'une pesée de biomasse dans une parcelle de colza.

Les épandages de type II et III sont possibles sur les parcelles de colza depuis le 1^{er} février. Cependant, il ne faut pas se précipiter. L'observation de ses parcelles peut faire économiser de précieuses unités d'azote.

Pour savoir la dose d'azote à apporter, il est important de connaître le besoin de la culture. On sait que la biomasse fraîche est proportionnelle à l'azote absorbé, le ratio est de 65 uN absorbé par kilo de biomasse et par m². La mesure de la biomasse fraîche permet de déterminer les besoins en azote de la plante au printemps. Il existe deux méthodes d'estimation de biomasse : grâce à des **outils d'aide à la décision**, qui ont recours à des satellites pour estimer la « biomasse aérienne », ou grâce à des **pesées de feuille de colza entrée et sortie d'hiver** sur une surface de 1 m² et pour quatre placettes.

POUR 2026, DES COLZAS AVEC DU POTENTIEL

Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture de Bretagne réalise une synthèse régionale des pesées de colza. Cette année, la biomasse moyenne d'entrée d'hiver des colzas est de 2,7 kg/m². Elle est supérieure à la moyenne de 2025 qui était de 2,5 kg/m². En théorie, les colzas ont donc absorbé en moyenne plus d'azote que l'année précédente. Cette augmentation peut s'expliquer par de meilleures conditions climatiques, l'automne s'étant caractérisé par une grande douceur.

Cette moyenne cache une hétérogénéité allant de 0,3 à 5,4 kg de biomasse par m². Cet écart s'explique par des semis qui se sont étalés entre la mi-août et la mi-septembre. La synthèse montre que les semis d'août permettent une meilleure absorption de l'azote que ceux de septembre. Cet automne a aussi été caractérisé par une pression plus élevée des ravageurs : limaces et altises.

FERTILISER SON COLZA AU PRINTEMPS

Les apports d'effluents organiques à l'automne et les fortes biomasses des

colzas bretons permettent de retarder l'apport au printemps. Il peut se réaliser au stade bouton accolé qui se situe entre la fin février et le début mars. Pour les colzas n'ayant pas eu de fertilisation organique à l'automne, l'apport peut se réaliser au début du mois de février. Il est important de garder en tête qu'une fertilisation au printemps n'est pas un impératif. Les colzas suffisamment développés

peuvent avoir absorbé l'ensemble de l'azote nécessaire à leur besoin. La meilleure solution pour connaître les besoins en azote est de réaliser une pesée de colza et d'utiliser la réglette colza ou la grille du bilan azote du colza, pour adapter le plan de fumure aux conditions réelles au champ.

Aurélien Gouot

aurelien.gouot@bretagne.chambagri.fr



Colza associé : apport réduit en azote

L'association de légumineuses avec le colza comme le trèfle d'Alexandrie ou le fenu grec permet de fournir de l'azote au colza au printemps. L'azote est issu de leurs dégradations grâce au gel. Cette année encore

les conditions ont été réunies pour les détruire. Terres Inovia estime que si les légumineuses sont bien développées (biomasse supérieure à 250 g m²), on peut réduire la dose d'azote au printemps de 30 uN.

IMPACT DE LA DATE DE SEMIS SUR LA BIOMASSE ENTRÉE D'HIVER (KG/M²)

	2025	2026
AOÛT	2,7	3,04
SEPTEMBRE	1,9	2,15



POUR ALLER PLUS LOIN

- Un tuto vidéo sur comment réaliser une pesée de colza

<https://tinyurl.com/svk7afb9>

- Sur le web, la réglette colza Terres Inovia :

<https://www.regletteazotecolza.fr/#/etape1>

- Retrouvez sur votre espace pro de la Chambre d'agriculture de Bretagne : la grille de calcul de la dose d'azote prévisionnelle pour le colza d'hiver en Bretagne, les résultats des pesées de biomasse 2025 et la fiche technique sur la fertilisation azotée au printemps :

<https://espacepro-bretagne.chambres-agriculture.fr>

Bovins lait



Plusieurs postes composent l'investissement en bâtiment : Le terrassement et les accès, la maçonnerie, la charpente et les bardages, la plomberie et l'électricité, le tubulaire et le matériel de traite.

Coûts des bâtiments

DES INVESTISSEMENTS DE 9 000 € À 13 500 €/VL

Le bâtiment est un investissement incontournable en production laitière, il joue un rôle majeur dans les conditions de travail et de production. Son coût d'investissement très important varie suivant le niveau d'équipement.

L'investissement en bâtiment pèse lourd et durablement pour le producteur de lait. Il peut aller jusque 8 800 €/place pour le logement et le stockage des déjections auquel il faut ajouter jusque 4 700 €/place pour la traite soit un total pouvant arriver à 13 500 €/place selon le choix retenu. Il doit pouvoir permettre un travail efficace en préservant la santé et la sécurité des éleveurs et des animaux et garantir la qualité des produits.

UNE DIVERSITÉ DES BÂTIMENTS

Le bâtiment se compose de plusieurs modules offrant une variété de solutions techniques, à raisonner en fonction des objectifs des éleveurs et de son système de pro-

duction : le logement des animaux (vaches, veaux, génisses), la traite (robots ou salles de traite), le stockage des déjections (fumière couverte ou découverte, fosse sous caillebotis), le stockage des fourrages, le couchage (aire paillée, logettes paillées, logettes

à lisier ou logettes creuses), le système de raclage (racleurs à chaîne, à corde, robots aspirateurs)... Cette grande variété conduit à une disparité de coûts observés.

DEUX ANS DE RÉFLEXION POUR 20 ANS D'ÉVOLUTION

Lorsqu'on augmente le nombre de vaches laitières, toute l'exploitation évolue : les effectifs de veaux et de génisses augmentent, les besoins en stocks fourragers et en stockage des déjections grandissent, et les installations de traite doivent être adaptées. Il ne faut pas oublier non plus que la charge de travail s'accroît également. Depuis 2020, les prix des constructions ont augmenté de plus de 30 %. Il est

Les prix des constructions ont augmenté de plus de 30 %

donc primordial de réfléchir soigneusement à son projet de construction et de se faire accompagner pour réaliser une étude technico-économique en amont. Plusieurs avant-projets avec des coûts estimatifs doivent être élaborés afin de répondre aux objectifs des éleveurs et de permettre une analyse technico-économique solide.

Par ailleurs, les plans finaux doivent être suffisamment détaillés pour que les artisans puissent établir des devis précis, ce qui permet de limiter les mauvaises surprises et les dépassements de budget importants.

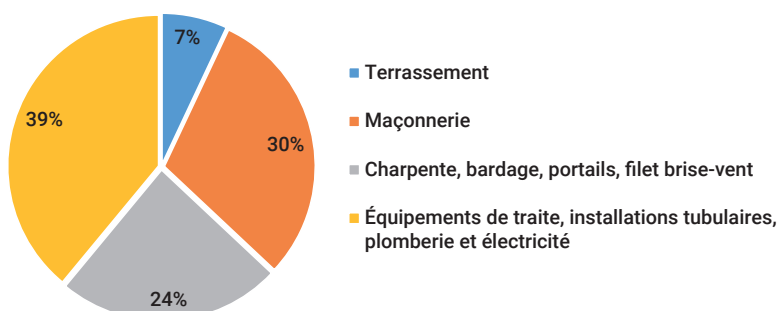
Une enquête financée par le Cniel révèle que 40 % des éleveurs ne sont pas satisfaits de la pression financière induite par leur projet. Pour réduire les coûts, plusieurs pistes peuvent être explorées. Par exemple, la réduction des hauteurs de mur peut optimiser la ventilation et freiner l'augmentation des coûts de construction. De plus, il devient de plus en plus courant de construire des bâtiments sans bardage, en fonction de leur orientation et de leur emplacement, et cette solution donne de bons résultats. Dans cette optique, il est préférable de tester directement un bâtiment sans bardage plutôt que de devoir le démonter par la suite. Un compromis doit être trouvé entre le bien-être des animaux et celui des éleveurs.

Enfin, il est important de ne pas oublier d'intégrer dans le budget les coûts de fonctionnement tels que l'achat de paille, la maintenance et l'entretien des robots, ou encore l'électricité.

Pierrick Eouzan

pierrick.eouzan@bretagne.chambagri.fr

Exemple de répartition, par corps d'état, du coût total d'un bâtiment de 102 places, logement, traite et stockage déjections compris.



Ce coût d'investissement correspond à un bâtiment neuf en 4 rangées de logettes avec matelas, conduites en 100 % lisier, 2 racleurs automatiques, 2 robots de traite, une fosse béton pour 6 mois de stockage. Il s'élève à 1 200 000 €, c'est à dire 11 800 € la place. Dans cet exemple, le logement représente 50 % de l'investissement, la traite 40 % et le stockage des déjections 10 %.



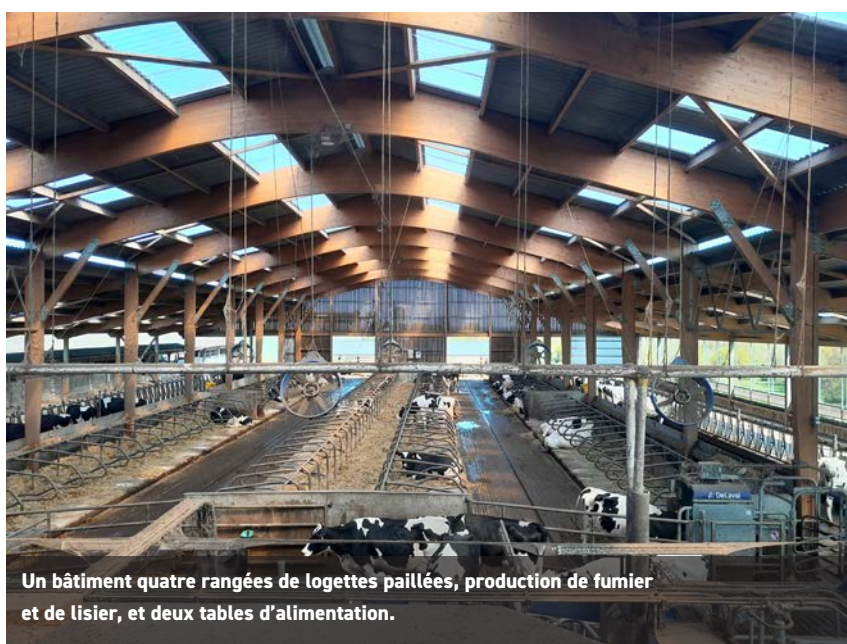
Observatoire des prix des bâtiments vaches laitières

Les coûts présentés par la Chambre d'agriculture et le GIE Élevages de Bretagne dans « l'Observatoire des prix des bâtiments vaches laitières » ont été évalués pour un troupeau de 105 vaches laitières et reflètent les projets réalisés aujourd'hui dans les élevages bretons. Les éleveurs et leurs conseillers peuvent ainsi appré-

hender un budget et orienter les choix avant même d'entrer dans le détail d'un projet bâtiment.

Ce référentiel comprend onze modèles de bâtiment, trois types d'installation de traite (TPA, roto et robots) ainsi que les locaux de soins et d'interventions.

www.gie-elevages-bretagne.fr



Un bâtiment quatre rangées de logettes paillées, production de fumier et de lisier, et deux tables d'alimentation.

Engraissement de jeunes bovins

LA MARGE EST DANS LA MAÎTRISE DES CHARGES

L'engraissement des mâles peut offrir un gain réel. Mais la rentabilité dépend d'une conduite rigoureuse, du prix de l'achat du broutard au coût alimentaire.



Dans un système bien piloté, l'engraissement demeure une voie solide pour améliorer la valorisation des mâles en élevage allaitant.

L'engraissement suscite un intérêt renouvelé en élevages allaitants. Deux éléments clés sont à maîtriser pour apprécier l'apport économique d'un atelier d'engraissement : évaluer précisément l'écart entre l'achat d'un broutard et la vente d'un jeune bovin fini et le coût alimentaire. En effet, selon l'étude de conjoncture d'Interbev Bretagne, les cotations 2024 ont progressé de 32 % pour les JB U, atteignant 7,40 €/kg carcasse, tandis que le prix des broutards a bondi de 44 % pour s'établir à 5,95 €/kg vif.

MAÎTRISE DU COÛT ALIMENTAIRE

La maîtrise technico-économique demeure l'élément clé, en particulier celle du coût alimentaire. Prenons l'exemple de taurillons limousins avec une durée d'engraissement de 10 mois (arrivée des broutards à 9 mois si engraisseur spécialisé et départ des jeunes bovins entre 18-19 mois), finis à 450 kg de carcasse. Avec une ration à base de maïs ensilé, foin, céréales, colza et CMV, l'alimentation représente environ 454 € par animal avec un GMQ de 1 300 g/jour, soit 1,45 €/jour, pour une ingestion moyenne de 9,8 kg MS par jour. À cela s'ajoutent le coût de la paille (63 €/JB) et les frais divers d'élevage

— soins vétérinaires, identification, contrôle de performances — estimés à 60 €/JB. Dans ces conditions, la marge peut être favorable, à condition d'un prix d'achat cohérent et d'une mortalité parfaitement contrôlée.

UNE MATRICE DE GAIN

L'équipe viande bovine de la Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose une matrice de gain, outil central pour décider d'engraisser ou non. Ce tableau vous rappelle que la rentabilité ne peut être lue uniquement à travers les charges opérationnelles. L'intégration de la rémunération de la main-d'œuvre, soit environ 150 € par jeune bovin, modifie sensiblement l'équilibre économique. Le temps de travail

n'est pas anodin : 6 à 8 heures sont nécessaires pour conduire un animal jusqu'à la finition. La mortalité constitue également un poste à ne pas négliger. Avec un taux moyen de 2 %, elle représente en moyenne 55 € par jeune bovin dans la matrice de gain.

DÉCIDER AVEC MÉTHODE

Les résultats montrent que l'engraissement reste une option pertinente tant que les prix de marché se maintiennent. Néanmoins, la décision doit s'inscrire dans une réflexion globale et à long terme, intégrant le coût de la ration, les capacités de stockage (bâtiment et alimentation), la disponibilité en main-d'œuvre, la trésorerie et le niveau de charges de structure.

Maude Jay

maude.jay@bretagne.chambagri.fr

La rentabilité doit être lue uniquement à travers les charges opérationnelles



REPÈRES

Produire de jeunes bovins à partir de broutards en 2024-2025 : alimentation et intérêt économique

<https://tinyurl.com/produireJB>

MATRICE DE GAIN POUR L'ENGRAISSEMENT DE JEUNES BOVINS LIMOUSINS

		Prix de vente jeune bovin au kg de carcasse								
		2 250 €	2 475 €	2 700 €	2 790 €	2 880 €	2 970 €	3 060 €	3 150 €	3 240 €
Prix d'achat du broutard	Prix/kgv broutard	5,0 €/kgc	5,5 €/kgc	6,0 €/kgc	6,2 €/kgc	6,4 €/kgc	6,6 €/kgc	6,8 €/kgc	7,0 €/kgc	7,2 €/kgc
1 650 €	5,0 €/kgv	-226 €	-6 €	215 €	303 €	303 €	479 €	568 €	656 €	744 €
1 716 €	5,2 €/kgv	-292 €	-72 €	149 €	237 €	325 €	413 €	502 €	590 €	678 €
1 782 €	5,4 €/kgv	-358 €	-138 €	83 €	171 €	259 €	347 €	436 €	524 €	612 €
1 848 €	5,6 €/kgv	-424 €	-204 €	17 €	105 €	193 €	281 €	370 €	458 €	546 €
1 914 €	5,8 €/kgv	-490 €	-270 €	-49 €	39 €	127 €	215 €	304 €	392 €	480 €
1 980 €	6,0 €/kgv	-556 €	-336 €	-115 €	-27 €	61 €	149 €	238 €	326 €	414 €
2 046 €	6,2 €/kgv	-622 €	-402 €	-181 €	-93 €	-5 €	83 €	172 €	260 €	348 €
2 112 €	6,4 €/kgv	-688 €	-468 €	-247 €	-159 €	-71 €	17 €	106 €	194 €	282 €
2 178 €	6,6 €/kgv	-754 €	-534 €	-313 €	-225 €	-137 €	-49 €	40 €	128 €	216 €

Impact de la mortalité intégré dans matrice	45 €/JB	50 €/JB	54 €/JB	56 €/JB	58 €/JB	59 €/JB	61 €/JB	63 €/JB	65 €/JB
---	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

La matrice de gain se calcule à partir de la marge brute (le prix de vente du JB moins prix d'achat du broutard) à laquelle sont soustraites les charges opérationnelles et la rémunération du travail. Attention, les charges de structures ne sont pas incluses dans la matrice.

Bâtiments porcins

Conditions de travail

L'ÉCLAIRAGE INFLUENCE VOTRE CONFORT AU TRAVAIL

Bien que la luminosité des bâtiments porcins soit généralement jugée satisfaisante, certaines tâches restent difficiles à accomplir en raison d'un éclairage insuffisant ou mal adapté.

Une étude exploratoire menée en Bretagne et Pays de la Loire auprès d'une quarantaine d'éleveurs et salariés révèle l'impact des ambiances lumineuses sur les conditions de travail en élevage porcin. Bien que la majorité des travailleurs se déclarent satisfaits de l'éclairage, trois tâches posent problème : la **surveillance des animaux et des équipements**, souvent entravée par un éclairage insuffisant ou mal placé ; le **lavage des salles**, compliqué par le brouillard des nettoyeurs haute pression ; et les **déplacements d'animaux**, freinés par des zones lumineuses hétérogènes.

ÉCLAIRAGES LED PLÉBISCITÉS

Les éclairages LED sont plébiscités pour leur qualité lumineuse et leurs économies d'énergie, mais leur adoption reste lente. La plupart des exploitations conservent des tubes fluorescents, remplacés par des LED

uniquement en fin de vie, créant parfois des éclairages inégaux. Le principal frein reste économique, malgré la rentabilité à long terme.

LUMIÈRE NATURELLE

La lumière naturelle est appréciée pour l'ambiance agréable qu'elle procure, mais son installation et sa gestion posent problème. Les coûts, les difficultés de régulation thermique en été et l'entretien régulier des surfaces éclairantes sont des obstacles majeurs. L'évolution des cahiers des charges,

comme celui du Label Rouge (passage de 1 à 3 % de surface éclairante), accentue ces défis structurels et financiers pour mettre les bâtiments en conformité.

Pour améliorer le confort visuel, l'étude préconise le remplacement des luminaires obsolètes, un meilleur positionnement pour limiter les ombres et un éclairage homogène lors des déplacements d'animaux. Elle souligne aussi l'importance d'une approche globale, intégrant dès la conception des bâtiments les aspects lumineux, architecturaux et thermiques.

L'éclairage apparaît comme un facteur clé du bien-être au travail en élevage porcin. Une attention particulière lors des projets de construction ou de rénovation permet d'éviter des interventions correctives coûteuses. Cette étude sera approfondie dans le cadre du **projet Aluminah**, visant à optimiser les apports de lumière naturelle et artificielle pour répondre aux besoins des travailleurs et des animaux.

Un facteur clé du bien-être au travail



La lumière naturelle, bien qu'elle améliore le confort au travail, se heurte aussi à des réticences lors de sa mise en place.

Claire Walbecque

claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr



Aluminah

Le projet Casdar Aluminah a pour objectif d'améliorer les apports de lumière dans les bâtiments d'élevage de porcs, de volailles de chair et de veaux de boucherie.

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/aluminah>

Le management en élevage avicole

CLÉS POUR FIDÉLISER ET MOTIVER LES ÉQUIPES



L'aménagement d'une salle de pause favorise une bonne ambiance d'équipe.

Conditions de travail et qualité des relations jouent un rôle clé dans l'attractivité et la fidélisation des salariés. Un autodiagnostic, en cours de développement, permettra d'identifier des leviers concrets.

L'attractivité et la fidélisation des salariés en élevage avicole ne dépendent pas seulement de la rémunération. Si cet aspect est important, conditions de travail, ambiance d'équipe, perspectives d'évolution et qualité du management sont également essentielles, mais difficiles à prioriser. Un outil d'autodiagnostic est en cours de développement pour aider les éleveurs à identifier des axes d'amélioration.

ORGANISATION ET SENS DU TRAVAIL

Des améliorations du lieu de travail peuvent avoir un impact fort sur le bien-être des salariés. L'aménagement d'une salle de pause améliore le confort au quotidien. De même, la mise à disposition de matériel adapté aux différentes morphologies, par exemple pour accéder aux étages des volières, facilite le travail des salariés. Une organisation claire, avec une répartition équitable des tâches jugées pénibles comme le lavage des bâtiments, favorise

une ambiance de travail positive. Une bonne communication au sein de l'équipe est alors indispensable. Il est également crucial de donner du sens au travail, en expliquant les pratiques pouvant poser des questions éthiques, comme la mise à mort des animaux, et en restant ouvert aux enjeux sociétaux comme le bien-être animal et l'environnement.

RECONNAISSANCE, SANTÉ ET MANAGEMENT

La santé et la sécurité au travail sont des attentes fortes des salariés. L'absence d'investissements visibles dans ce domaine peut créer un sentiment de négligence. Des équipements comme une table élévatrice en poules ou une pailleuse en volailles de chair facilitent le travail et limitent le port de charges. La reconnaissance, l'accès à la formation et les perspectives d'évolution favorisent la fidélisation. Un management bienveillant et participatif, fondé sur l'écoute et la clarté des consignes, est essentiel pour construire

des relations de travail durables. Pour accompagner cette démarche, il est également important que l'employeur se forme régulièrement au management afin de mieux comprendre et soutenir son équipe.

Marion Ruch

marion.ruch@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

35 %

En Bretagne, 35 % des personnes travaillant en élevage de volailles sont salariées.



DÉFI EMPLOYEUR

Retrouvez des conseils et des ressources pour manager mieux :

<https://tinyurl.com/agri-employeur>

ANAÏS LANGLAIS ET ANTOINE FLOURY

Houblon et moutons à Brélidy (Côtes-d'Armor)

Anaïs et Antoine cultivent 3 ha de houblon pour une cinquantaine de brasseries bretonnes, 60 brebis viande, et testent le cidre depuis 3 ans. Leur installation a été difficile mais porte aujourd'hui ses fruits. Anaïs revient sur le chemin parcouru.

« Le houblon est une liane qui monte à 7 mètres de haut, sensible au mildiou. Antoine, sur la base d'un livre du XIX^e siècle, a eu l'idée d'y associer des moutons pour en effeuiller les pieds et ainsi éviter la propagation du mildiou. La brebis de race locale Belle-Île s'est révélée parfaite. Elle est calme, rustique, fertile, suffisamment grande pour effeuiller à 1 m 20 sans abîmer les pieds, et les agneaux sont bien conformés pour la valorisation en viande. En plus, ses déjections riches en potasse favorisent le développement des fleurs.

UN MAUVAIS DÉPART

Tout n'a pas été rose pourtant. Antoine s'est installé en juin 2018. Mais mal informés, nous avons implanté les hou-

blonnières sur des terres trop humides. Résultat, les rendements étaient de 300 kg au lieu des 1,3 t attendus. Par ailleurs, la banque nous a refusé le second prêt prévu pour l'achat de matériel de mécanisation. La charge de travail a explosé. Pour y faire face, j'ai rejoint Antoine sur la ferme en tant que conjointe collaboratrice à plein temps en 2020.

BIEN S'ENTOURER POUR REBONDIR

En 2021, nous avons contacté Solidarité paysans. Un pas difficile à franchir, car cela nous obligeait à reconnaître nos difficultés. Mais ils nous ont aidés à nous remettre en selle. Nous avons déplacé la houblonnière sur des terres plus

sèches et, en 2022, les rendements ont enfin été au rendez-vous. La ferme était sauvée !

Nous livrons nous-mêmes aux brasseurs pour garder un lien fort avec eux, nous adapter aux demandes, créer de la solidarité, de l'humain et bien s'ancrer sur le territoire. Nous participons également à un GIEE* Houblon de l'Ouest depuis 2020. Grâce à ce groupe, nous progressons techniquement et nous avons mutualisé une machine à pellets.

DE LA PASSION, DES PROJETS !

La houblonnière atteint son plein potentiel de rendement, tout est déjà vendu en pré-commande. Nous produisons également 2 000 litres de cidre. Nous respirons financièrement, nous dégageons du temps pour nous et nous sommes fiers de ce que nous faisons. Nous réfléchissons désormais à comment mieux valoriser nos déchets de houblons riches en protéines et fibres. »

Propos recueillis par Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

« Bien s'entourer pour bien vivre son métier »



Antoine et Anaïs dans leur houblonnière.



LES 3 CONSEILS D'ANAÏS ET ANTOINE

- **Savoir rebondir** : à l'installation il y a toujours des imprévus. Il faut savoir adapter son projet et ne pas hésiter à s'appuyer sur des personnes-ressources.
- **Ne pas rester seul en cas de problème** : la culpabilité nous isole en situation d'échec. C'est un tel soulagement quand on ose enfin demander de l'aide !
- **Bien s'entourer** : les réseaux familiaux et professionnels sont essentiels à cultiver pour bien vivre son métier, créer de la solidarité, de l'humain.

Vaches laitières



Charles Fossé
Gaec des Vallons, Langon (35)
Bientôt la sortie des animaux

« Le printemps approche et bientôt les animaux sortiront... comme les éleveurs. C'est le moment de remettre les clôtures en état et de vérifier l'abreuvement des prairies. Les génisses et vaches taries seront les premières à pâturer. Les laitières iront dans le colza fourrager avant l'implantation d'une nouvelle prairie. Sans oublier la reprise des vèlages fin février et 5 ha d'orge de printemps à semer. Nous sommes également en recherche de nouveaux salariés pour le printemps. »

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

Moutons et houblonnière



Anaïs Langlais et Antoine Floury
Bréliby (22)
Souffler et préparer la saison

« La saison a été bonne, malgré les conditions difficiles. Sur 2,2 t de houblon, 90 % sont déjà vendus, le reste va partir au fil de l'eau. Les moutons sont à l'herbe avec une petite complémentation, les prochains agneaux sont prêts à partir. Janvier a été calme. Un temps pour s'atteler à la comptabilité, ranger, réparer les clôtures et le matériel. En février, certains plants de houblons peu intéressants sont arrachés au profit de nouveaux, plantés pour augmenter à terme les volumes. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Maraîchage et brassiculture



Florian Tilly et Pierre-Jean Gougis
Plouguiel (22)
Parés pour la nouvelle saison !

« Nous avons planté les premières primeurs sous serre pour une reprise des ventes fin mars. C'est aussi le temps de la maintenance, des réparations et de l'amélioration des postes : automatisation de l'irrigation des semis dans la pépinière, installation de l'aspersion dans les serres, montage d'une serre de primeurs supplémentaire. Nous en profitons aussi pour nous former : fraisières, couverts végétaux, analyse du prix de revient, et prendre des vacances avant mars. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Légumes et grandes cultures



Nicolas Jourden
Taulé (29)
Les cultures de printemps

« Le blé de printemps sera implanté vers fin février-début mars. Pour comparer les résultats de cette culture, je vais mener un essai variétal entre Hashtag, Feeling, Lennox. Début mars, j'implanterai aussi l'échalote et le pois de conserve. Concernant le seigle d'hiver, j'ai testé un passage de herse étrille fin décembre, malgré les courtes fenêtres météo d'intervention. Pour ce qui est du chou-fleur, avant les fêtes, le prix a baissé du fait des volumes. Maintenant, le marché est favorable. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Lait et grandes cultures



Aurélien Le Cadre,
La Vraie-Croix (56)
Pâturage hivernal

« Les céréales ont été semées tard, le 12 décembre. Leur croissance reste faible pour l'instant. Le début d'année est consacré aux soins des animaux, au bricolage sur les bâtiments et à la révision du matériel. Quand la portance dans les parcelles le permet, on entretient les haies et les clôtures. Les vaches continuent de pâturer, mais le choix de les sortir se fait au jour le jour en fonction de la pluviométrie. La pousse est légère, mais utile, le lait par vache varie de 1,5 l à chaque reprise du pâturage. »

Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/



**ENVIE DE BOOSTER VOS
ACTIVITÉS ET PARTAGER
VOTRE PASSION ?**



**Adhérez à Bienvenue à la ferme
Bretagne, le réseau convivial alliant
circuits courts et agritourisme !**

300
adhérents

500
événements toute l'année



VISIBILITÉ - ACCOMPAGNEMENTS - PARTENARIATS

CONTACTEZ-NOUS
06 33 26 89 59

Rejoignez-nous sur   
bienvenue-a-la-ferme.com/bretagne





La Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose des fiches « Avenir de la cogénération » traitant de chacune des solutions.

Méthanisation

QUEL AVENIR POUR LES UNITÉS EN COGÉNÉRATION ?

Pionnière de la filière, la méthanisation en cogénération s'interroge sur son avenir : les nouveaux projets se font rares, certaines unités arrivent en fin de contrat et d'autres hésitent à poursuivre.

Valoriser autrement l'électricité — Au terme du contrat de rachat de l'électricité garanti par l'État, les unités de méthanisation en cogénération peuvent poursuivre la vente d'électricité par le biais d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur ou un consommateur d'électricité. Si ce dernier est à proximité du lieu de production, le cadre de l'autoconsommation collective est aussi envisageable. Cependant, vu le coût de production élevé de kWh en cogénération, ce cas de figure devrait rester rare sauf si le prix de l'électricité augmentait fortement.

Évoluer vers l'injection — La production de biométhane avec injection dans les réseaux offre des rentabilités et des perspectives intéressantes pouvant inciter les sites en cogénération à s'adapter à cette nouvelle valorisation. L'obstacle des pénalités à payer en cas de rupture de contrat ayant été levé, cette option peut intéresser les sites au-delà d'une puissance de 250 kW. Néanmoins, elle implique une proximité avec le réseau de gaz et des investissements importants. De plus, elle ne donne pas accès au tarif d'achat de biométhane garanti par l'État. La contractualisation doit se faire là aussi

de gré à gré avec un fournisseur, dans le cadre des Contrats de Production de Biogaz (CPB), dont les modalités d'application restent encore à finaliser. Cette solution doit donc être mûrement réfléchie.

Envisager le gaz porté — Pour les sites éloignés du réseau ou de faible capacité de production, des solutions de collecte du gaz deviennent envisageables.

Méthagora propose une mise en réseau de 5 à 6 sites autour d'un site commun d'injection. Elle investit dans un épurateur sur chaque site et assure le transport du biométhane vers le site d'injection. Sublime Énergie teste actuellement une mise en réseau similaire mais fondée sur un transport de biogaz liquéfié. Une unité de liquéfaction du biogaz sur chaque site permettrait une collecte vers un site commun de valorisation sous forme de biocarburant. Un chifrage économique est attendu en 2026.

Hervé Gorius

herve.gorius@bretagne.chambagri.fr

Rédaction des fiches « cogénération » avec l'appui de Judikaël Hérisset (stagiaire UniLaSalle Rennes)

LE CHIFFRE

56 %

C'est la part des sites bretons de méthanisation en cogénération, soit 129 sur 231 dont 30 ont plus de 10 années de fonctionnement.



EN SAVOIR PLUS

- Les fiches « Avenir de la cogénération » pour chacune des solutions :

<https://tinyurl.com/metha-coge>

- Le guide de la conversion cogénération en injection (GRDF) :

<https://tinyurl.com/injection-grdf>

Épisodes de pollution de l'air

ABAISSSEMENT DES SEUILS D'ALERTE POUR LES PARTICULES FINES

La qualité de l'air en Bretagne comme en France s'améliore. Toutefois, les normes seront renforcées en 2026 et le nombre de pics de pollution devrait donc paradoxalement augmenter.

Pour suivre des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union européenne a fixé en 2024 des règles plus exigeantes sur la qualité de l'air. De nouveaux seuils d'alerte s'appliqueront progressivement en 2026 et 2030. Objectif : réduire de 75 % les décès prématurés liés à la pollution de l'air en 2050.

DES SEUILS D'ALERTE PLUS STRICTS

Cela fait maintenant 20 ans que la qualité de l'air s'améliore. Entre 2000 et 2024, les émissions bretonnes ont chuté de 48 % pour les oxydes d'azote, de 50 % pour les PM10* et de 43 % pour les PM2,5*. Seule exception notable : la pollution à l'ozone, qui augmente dans un contexte de changement climatique favorisant sa formation en période estivale.

Au 1^{er} janvier 2030, les valeurs limites de plusieurs polluants seront divisées par

2 à 2,5 et un seuil d'alerte est créé pour les PM2,5. Aujourd'hui, il n'existe un seuil d'alerte que pour les PM10 alors même que plus les particules sont petites, plus elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire.

IMPACT EN AGRICULTURE

Ces nouvelles ambitions pour la qualité de l'air concernent d'abord les véhicules thermiques et le chauffage au bois. Mais vous serez aussi mis à contribution, en particulier pendant les épisodes de pollution. Car vous pouvez réduire ou reporter vos émissions liées au brûlage et à l'ammoniac, précurseur de particules fines issu des engrais et des déjections animales.

Recourir à des procédés d'épandage faiblement émetteurs d'ammoniac (pendillards, rampes à patins ou sabots, enfouisseurs) permet aussi d'augmenter l'azote disponible pour

la plante et de faire des économies d'engrais.

ATTENTION !

Lorsque le préfet lance une alerte dans votre département : **les opérations de brûlage** à l'air libre des résidus d'élagage sont INTERDITES, y compris si une autorisation vous a été délivrée par le maire. **L'enfouissement rapide des effluents** sur sol nu est OBLIGATOIRE.

Charlotte Quénard

charlotte.quenard@bretagne.chambagri.fr

** Les « PM10 » sont les particules de diamètre inférieur à 10 µm (dix millionièmes de mètres) et les « PM2,5 » ont un diamètre inférieur à 2,5 µm.*

LE CHIFFRE

12 JOURS

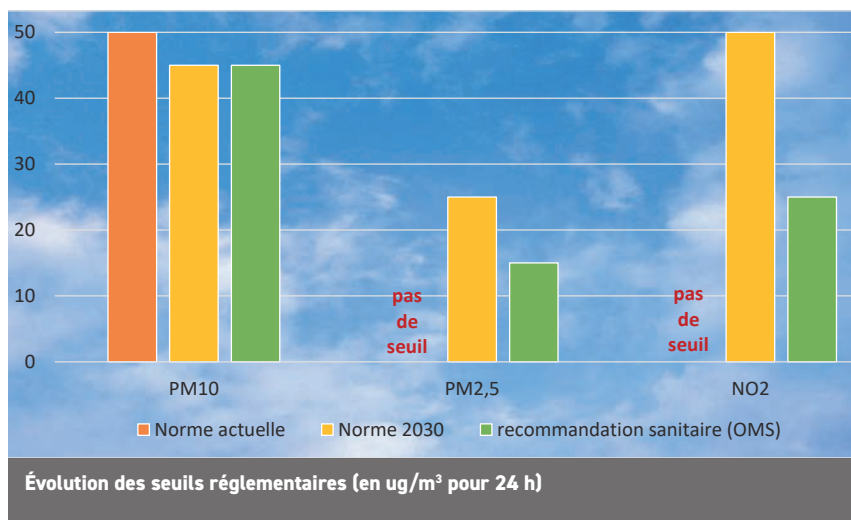
C'est le nombre de jours de dépassement des valeurs seuils en Bretagne en 2024



UTILISEZ AGRIVISION'AIR !

Un outil gratuit, adapté sur mobile, ordinateur et tablette pour simuler les émissions d'ammoniac lors d'un épandage, pour le jour même et les deux jours à venir :

<https://www.agrivisionair.fr/>



Sylvia Marx-Marty, Gaec Ferme de la meuh à Guéhenno (56)

En monotraite, pour la flexibilité avec du revenu

« Depuis cinq ans, nous avons mis en œuvre la traite une fois par jour — le matin — sur une exploitation 100 % herbe, avec 56 vaches qui sortent toute l'année. Nous avons fait le choix du 100 % pâturage parce que notre parcellaire est relativement groupé. Nos plus lointaines parcelles sont à 1 km, avec des chemins déjà en place. Grâce à la monotraite, nous avons gagné en flexibilité et retrouvé une vie sociale. Aujourd'hui, nous pensons avoir un revenu équivalent à celui d'un troupeau Holstein en double traite, alimenté en maïs-betterave. On a de meilleurs taux, une meilleure rémunération et moins de charges. Résultat 100 % gagnant. » D'autres membres du GIEE Lait Bio Ouest de Rés'Agri Pays de Pontivy ont mis en place des boviducs ou des robots de traite montrant ainsi la diversité des voies possibles pour mieux gérer son temps de travail.



À VOIR

L'agroécologie, ce sont les agriculteurs qui en parlent le mieux. Retrouver les témoignages de Sylvia Marx-Marty, Gwenaél Nicol, Dominique et Pierre-Marie Guillemain dans une vidéo réalisée par des étudiants de licence pro GOAA de l'Université de Bretagne Sud :

<https://tinyurl.com/lait-bio-ouest56>

Daniel Flohic

daniel.flohic@bretagne.chambagri.fr

La territorialisation d'Écophyto en Bretagne

Vers des actions ciblées sur quatre territoires

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

La territorialisation du plan Écophyto s'inscrit dans la nouvelle stratégie Eco-phyto 2030. Les objectifs du plan sont réaffirmés : la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de 50 % d'ici à 2030. Les principaux leviers déjà mobilisés depuis plusieurs années y sont aussi conservés : l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs, la recherche et la diffusion de solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques, le Bulletin de santé du végétal (BSV), la formation des utilisateurs via le Certiphyto...

UNE NOUVEAUTÉ MAJEURE

Il s'agit désormais de concentrer les actions sur des territoires cibles, afin de renforcer leur efficacité et leur

cohérence avec les enjeux locaux, notamment en matière de qualité de l'eau. Dans un premier temps, seront plus particulièrement concernés quatre territoires en amont de captages dits prioritaires : Rophémel (Côtes-d'Armor), Bois-Joli (Ille-et-Vilaine), Noyalo (Morbihan) et Lannidy (Finistère). Il s'agira, sur ces zones, d'intervenir en complémentarité des actions engagées ou à venir, grâce à un partenariat que nous souhaitons mobiliser localement, sur la base du volontariat. Cette démarche vise à renforcer l'appropriation du plan Eco-phyto et à favoriser des changements durables des pratiques.

Laurence Albert, Lise Ponchant

laurence.albert@bretagne.chambagri.fr



BRETAGNE 2020-2023

Le bilan des actions conduites en Bretagne :

<https://tinyurl.com/ecophytoBZH2020>

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
en CDD, CDI et stages
dans des domaines variés :
agronomie, élevage, conseil en
entreprise, énergie, environnement...
ainsi que dans les métiers supports.

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr



Mon#Métier
Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

**ACCOMPAGNEMENT
HUMAIN**

**Bien vivre son
métier, ça change
tout**



**Vous travaillez seul, avec des associés, avec des
salariés ?**

**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DE MANIÈRE
PERSONNALISÉE POUR MIEUX VIVRE VOTRE
TRAVAIL :**

- prendre des décisions plus sereinement
- mieux communiquer
- organiser le travail et les responsabilités
- équilibrer vie professionnelle/vie personnelle
- prévenir les tensions
- maintenir la motivation

Faites de l'humain l'allié de vos réussites

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Laurence Albert
Animatrice Ecophyto

laurence.albert@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Sarah Bascou
Conseillère en agriculture
biologique

sarah.bascou@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Anne Bertagnolio
Chargée de mission
Économie-Emploi

anne.bertagnolio@
bretagne.chambagri.fr

page
12



Véronique Blier
Conseillère circuits courts
agritourisme

veronique.blier@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi

olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Frédéric Chotard
EDE 35 Coordinateur

frederic.chotard@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Caroline Denechau
Conseillère d'entreprise

caroline.denechau@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Pierrick Eouzan
Conseiller élevage

pierrick.eouzan@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Daniel Flohic
Conseiller spécialisé
en production laitière

daniel.flohic@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Hervé Gorius
Chargé d'études énergie-
climat et méthanisation

herve.gorius@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Aurélien Gouot
Conseiller protection
des cultures et biodiversité

aurelien.gouot@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom

claudie.guyomarch@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Véronique Hamon
Juriste

veronique.hamon@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Maude Jay
Conseiller en viande bovine

maude.jay@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Emmanuelle Le Diouris
Chargée d'animation
Territoire Centre 29

emmanuelle.lediouris@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Lise Ponchant
Animatrice Ecophyto

lise.ponchant@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Charlotte Quénard
Chargée de mission
climat-air-énergie

charlotte.quenard@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Marion Ruch
Chargée d'études et de
conseil production avicole

marion.ruch@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Marion Soulié
Conseillère agronomie
et bassins versants

marion.soulie@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Mélanie Soler
Conseiller agronomie
et bassins versants

melanie.soler@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Morgane Talidec
Conseillère circuits-courts
- agritourisme

morgane.talidec@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Claire Walbecque
Chargée d'études
bâtiment porc

claire.walbecque@
bretagne.chambagri.fr

page
26

RENDEZ-VOUS bientôt pour le prochain numéro du mag !

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Déclaration PAC 2026

à partir de **160 € HT**

**L'expertise de votre conseiller PAC,
pour optimiser et sécuriser vos aides...**



**Demandez un conseil individuel
réalisé par un conseiller spécialisé**



Bénéficiez de nos avantages :

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**



**PRENEZ RDV DÈS MAINTENANT : bretagne.chambres-agriculture.fr
pac@bretagne.chambre.fr ou au 06 85 93 50 73**